

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 38 (1958)
Heft: 1

Vorwort: Introduction
Autor: Ribeyre, Paul

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Introduction

par M. Paul RIBEYRE

Ministre de l'Industrie et du Commerce

Je suis heureux que l'occasion me soit donnée de m'adresser aux lecteurs de la Revue Économique Franco-Suisse qui a consacré cet important numéro à l'Industrie Automobile française.

Tous les articles qu'il contient, signés par les personnalités les plus qualifiées, donnent une vue très complète de notre industrie et du succès toujours croissant que nos modèles obtiennent sur le marché suisse où la concurrence est particulièrement active.

Je voudrais, dans cette courte préface, en rappeler les raisons. Les lecteurs si avertis de cette Revue les apprécieront davantage car les industriels français et suisses ont de nombreux points communs puisque sur le plan du commerce international ils connaissent les mêmes problèmes. La Suisse et la France sont en effet, l'une et l'autre, dans l'obligation d'exporter les produits de leurs industries afin d'assurer la couverture des importations indispensables à leur existence.

Nos deux Pays ont donc dû très vite se spécialiser dans certaines branches d'activité pour y acquérir la première place dans la compétition internationale et pouvoir ainsi introduire sur les marchés extérieurs des produits ou matériels s'imposant par leur présentation et leurs prix.

La Suisse a excellé très vite dans de nombreux domaines et le label de ce pays est devenu celui de la qualité. La France, elle, a tenu à avoir cette réputation, notamment pour son industrie automobile où constructeurs et pilotes ont constamment rivalisé, avec bonheur, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'audace.

Les résultats sont là, solides et certains : le premier constructeur français dépasse le cap des 1.400 voitures par jour, les trois autres « grands » ne sont pas très loin. De gigantesques usines sont nées employant près de 150.000 ouvriers et nos exportations sont passées de 130.000 véhicules en 1956 à 189.000 en 1957, soit une augmentation de 45 % en douze mois. A elle seule, une entreprise exporte plus de voitures qu'elle n'en fabriquait avant guerre.

Sur le Marché suisse où la France tient une place enviée, notre industrie automobile a livré près de 10.000 unités en 1957. Pour accroître encore ce chiffre, nos constructeurs s'ingénient, chaque jour, à rechercher les moyens de satisfaire les goûts les plus divers et les exigences justifiées d'une clientèle toujours plus nombreuse. Il est agréable au Ministre de l'Industrie et du Commerce de souligner cette réussite qui, dans ce pays ami auquel tant de souvenirs communs nous attachent, a fait de cette industrie la meilleure ambassadrice de la technique et de la qualité française.

